Election au Grand Conseil  
20 mars 2022

**Tirage au sort des listes**

Le délai pour le dépôt des listes pour l’élection au Grand Conseil était fixé au lundi 24 janvier 2022 à 12h. Le greffe municipal du chef-lieu de l’arrondissement (du sous-arrondissement) a constaté que xxx listes ont été déposées, pour un total de xxx candidats.

1. **Dénomination de la liste** (apparentée à la liste xx)
2. **Dénomination de la liste** (apparentée à la liste xx)
3. **Dénomination de la liste** (apparentée à la liste xx)

*Ce procès-verbal est affiché au pilier public de chaque commune de l’arrondissement (du sous-arrondissement).*

Pour le Greffe municipal du chef-lieu de l’arrondissement (du sous-arrondissement)

Le (la) Secrétaire :

Commune, le 24 janvier 2022